



Changer de notaire dans une succession

Par **Abo**, le **21/10/2013** à **20:34**

Bonjour,

pour la succession de mon père, ma belle-mère a choisi un notaire avec lequel je n'arrive pas à communiquer (mail, téléphone).

J'ai donc pris un notaire de mon côté, celui-ci ne parvient pas non plus à obtenir des documents. Je m'adresse à nouveau au notaire en charge qui me renvoie auprès de mon notaire...

Comment puis-je obtenir les documents (notamment la donation au dernier vivant signée)?
Puis-je demander à changer de notaire? dans quelles conditions?

cela fait bientôt 2 ans...

merci de vos aides, témoignages, conseils...